

# La Redorte .com



MAIRIE DE LA REDORTE  
7, avenue Victor Hugo  
11700 La Redorte

Téléphone 04 68 27 80 80  
Télécopie 04 68 27 80 88  
<http://www.laredorte.com>  
e-mail : [info@laredorte.com](mailto:info@laredorte.com)



## Édito

Chers amis,

L'aménagement urbain, l'entretien de la voirie communale, de l'électrification rurale et de l'éclairage public, l'entretien et l'aménagement du réseau d'eau et d'assainissement et du réseau d'eaux pluviales : autant de compétences dont la municipalité a la charge.

Tous ces domaines d'intervention constituent le quotidien de la vie municipale.

Nous avons engagé depuis plusieurs années des travaux réguliers dans ce sens.

Leurs coûts très élevés nécessitent toutefois une programmation et une budgétisation plusieurs mois, voire plusieurs années avant leur réalisation.

Ceux que nous réalisons cette année ont été étudiés en 2006. Ceux que nous étudions aujourd'hui seront réalisés en 2010. Telle est la réalité des difficultés de l'action municipale.

Néanmoins notre volonté d'apporter plus de sécurité, plus de confort, une meilleure qualité de vie grâce à ces travaux d'aménagement urbain, est totale.

L'imposant chantier de l'avenue des lotissements et du lotissement « La Valsèque » en est l'exemple même.

Le Maire,  
Pierre-Henri ILHES



### Un dossier complexe

**Aménager une rue, réparer la voirie, reprendre un revêtement routier n'est pas aussi simple qu'il y paraît.**

En effet, sous le bitume se trouvent de nombreuses canalisations (eau potable, eaux pluviales, assainissement) et d'autres réseaux qu'il faut parfois réparer (électricité, télécom, gaz).

Quand nous décidons de refaire le revêtement d'un axe routier, **il faut en même temps envisager la possible reprise des réseaux, et ce dans un souci d'efficacité et d'économies financières.** Dans le même but d'économie, il est inutile de refaire une rue si dans deux ans il est prévu de refaire les réseaux, ou si d'importants travaux doivent être réalisés dans le quartier concerné. Il faut aussi obtenir toutes les autorisations de passage chez les particuliers pour rénover les branchements ; obtenir les autorisations des concessionnaires (EDF, France Telecom) pour réaliser ces travaux. **Il faut, et c'est le principal, trouver les financements qui, dans ce domaine, reposent essentiellement sur le budget communal.**

C'est pour cela qu'après une étude menée en 2005, un projet décidé en 2006, n'est réalisé que 2 à 3 ans plus tard soit en 2008. **C'est le cas du chantier de l'avenue des lotissements.**

### Un imposant chantier

Depuis bientôt un mois, les travaux portant sur l'axe de l'avenue des lotissements ont démarré. Après une information réalisée auprès de l'ensemble des riverains (courrier et réunion), les premiers coups de pioche ont été portés. Tout d'abord les 17 arbres de cette avenue ont été abattus en totalité ; **par nécessité bien sûr et par souci d'efficacité. En effet, la moitié du coût de ces travaux (soit 220000 euros) concernent l'amélioration du réseau d'eaux pluviales.** Cette amélioration et la réfection du ruisseau allant de l'intersection du lotissement Pélissié jusqu'au Rivassel sont en cours de réalisation.

Une étude portant sur le ruissellement des quartiers ouest de notre village a été menée en 2006. Elle conclut à la nécessité de réaliser une série de travaux, découpés en 4 tranches et budgétisés sur 6 à 8 ans.

Il était évident, dans cette première tranche, de renforcer et modifier l'exutoire au Rivassel pour pouvoir recevoir correctement les eaux de ruissellement urbain qui jusqu'à présent empruntaient les rues et avenues.

La seconde moitié des travaux (230 000 euros) porte sur le changement du réseau d'assainissement, la réfection du réseau d'eau potable, l'enfouissement des réseaux d'électricité, de télécom et de sonorisation extérieure. Profitant de ce chantier, le conseil municipal en fonction jusqu'au mois de mars dernier a **décidé le changement de la totalité de l'éclairage public de cette avenue**, mais aussi (dans le cadre des travaux annuels sur l'éclairage) **de celui du lotissement de « la Valsèque »** qui était nécessaire.

**Enfin**, dans un dernier temps, courant de l'été, lorsque tous ces travaux de réfection auront été réalisés, **un nouveau tapis routier sera mis en place sur toute la longueur de l'avenue.**

Pour effectuer tous ces travaux, à la suite d'un appel d'offres mené en janvier dernier, deux entreprises ont été retenues. Il s'agit de l'entreprise CEGELEC pour les réseaux secs et de l'entreprise GILS pour les réseaux humides. Les travaux de voirie seront réalisés par le SIC de La Redorte (Syndicat Intercommunal de Cylindrage).

**Au total ce sont plus de 450 000 euros qui sont investis dans cet imposant chantier, le plus important dans le domaine de la voirie depuis plus de 50 ans et qui va durer jusqu'au mois de juillet prochain.**

### D'autres projets en prévision et en réflexion

**L'aménagement urbain n'a jamais de fin.** Même si nous trouvons que cela ne va jamais assez vite, notre commune dépense tous les ans plusieurs dizaines de milliers d'euros dans ce domaine. Définir telle ou telle priorité, choisir tel ou tel quartier est de la responsabilité du conseil municipal. **Et ce choix n'est pas facile car tout nous paraît nécessaire et urgent.**

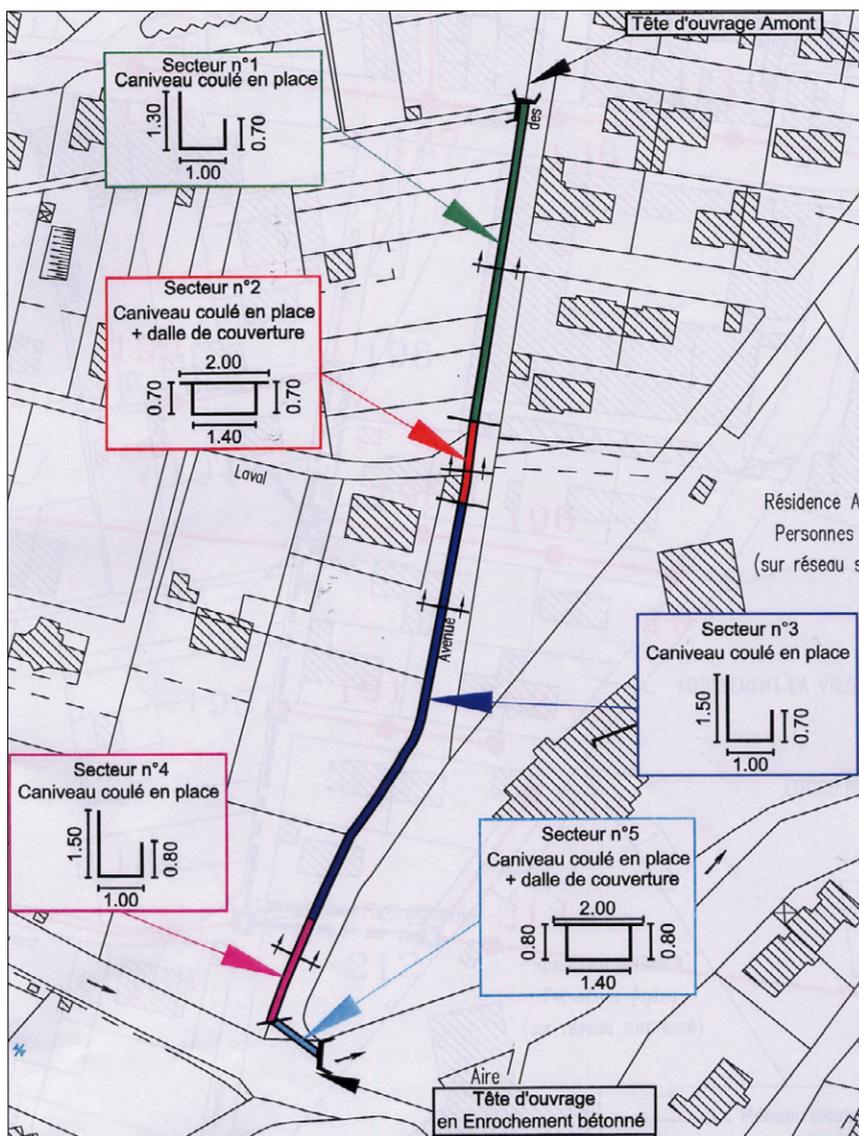
Alors que le chantier de l'avenue des lotissements vient à peine de débuter, **nous préparons le chantier du Port la Fabrique qui sera réalisé à partir d'octobre prochain.** L'intégralité de la voirie sera reprise, sur tout le linéaire du Port. Mais nous aurons l'occasion de présenter ce dossier dans une information spécifique.

Nous allons lancer, dans les semaines à venir, **l'étude de l'aménagement de l'avenue Victor Hugo.** Pour pouvoir espérer réaliser les travaux en 2011 il faut dès à présent les penser, les étudier, les planifier.

**L'aménagement urbain, c'est aussi la qualité de vie qui peut être améliorée au quotidien par des actions simples :** juste la reprise d'un revêtement routier par exemple. Sur ce dernier point, plusieurs rues seront rénovées d'ici 2010 (avenue du Parc, voirie lotissement Pélissière).

### Quelques chiffres

- . 250 mètres de caniveau réalisés
- . 16 nouveaux candélabres posés
- . un montant de travaux de 450 000 euros
- . 300 mètres de revêtement refaits



Parce que les travaux qui vont porter sur la rénovation du Château de La Redorte vont certainement endommager les rues adjacentes, les rues du « vieux village » feront l'objet d'une réfection ultérieurement.

Enfin, le lotissement « Louis Liabot » sera traité en intégralité en incluant la voirie, ainsi que l'électrification et l'éclairage public.

**Sur la ligne budgétaire « voirie », hors programmes spéciaux, ce sont plus de 50 000 euros qui sont investis chaque année.**

**Plus de sécurité, plus de confort et de qualité de vie, tels sont les objectifs que nous nous sommes fixés dans les projets d'aménagement urbain.**